



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 novembre 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Novembre 1998

**Annulation et ou réduction de titre de recettes consécutives à des erreurs
matérielles - Budgets Principal et Annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98426

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

Direction du Secrétariat Général

**Annulation et ou réduction de titre de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - Budgets Principal et Annexes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles ou des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant total de :

323.296,95 F

dont 236.883,66 F sur exercices antérieurs (1)

dont 86.413,29 F sur l'exercice en cours (2)

Budget PRINCIPAL

250.657,10 F

# 06086	906.644.1345	500,00 F
# 03816	906.644.1345	- 70.000,00 F
# 02158	922.221.7062	- 1.193,50 F
# 02198	922.222.7062	- 1.094,50 F
# 06852	924.401.673	168.522,41 F
# 05220	926.6221.673	4.253,57 F
# 04725	926.6221.70612	- 593,03 F
# 04728	926.6221.7068	- 4.500,09 F

Budget EAU

1.611,92 F

# 00418	70.70111	- 1.180,58 F
# 00425	70.70121	- 25,48 F
# 00433	70.70122	- 405,86 F

Budget ASSAINISSEMENT

71.027,93 F

# 00725	67.6718	63.607,68 F
# 00328	70.7061	- 3.020,25 F
# 00327	70.704	- 4.400,00 F

(1) : réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) : réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes
(sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)